



**ENFANCE & JEUNESSE, SCOLARITÉ**

## RAPPEL : LE QUESTIONNAIRE LANCÉ DANS LE CADRE D'UNE RÉFLEXION SUR UN SERVICE DE SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PREND FIN LE 21 MAI

Mis en ligne le 19 mai 2021

Attentive à la réussite des enfants de la commune, la municipalité de Treillières souhaite les accompagner dans leurs apprentissages scolaires (CP à Terminale). Ainsi, une réflexion est engagée pour mettre en place un service de soutien en ligne, pour offrir aux enfants et à leurs parents un panel de ressources (ressources pédagogiques, documentations, préparations aux examens, etc.). L'accès à cette plateforme serait gratuit pour les familles. Afin de construire l'offre de service et mieux répondre à vos besoins, nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-dessous :

**[Accéder au questionnaire en ligne](#)** ↗



☰ **RETOUR À LA LISTE**





#### **Mairie de Treillières**

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

#### **Horaires :**

##### **Mairie - CCAS - Police municipale**

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

##### **Urbanisme**

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

##### **Permanences samedi matin de 9h à 12h**

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.